

RAPPORT
SUR LA SITUATION
DES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DES ARDENNES
PENDANT L'EXERCICE 1919-1920

PAR
PAUL LAURENT
ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT

SUIVI DE PIECES JUSTIFICATIVES CONCERNANT LE
CENTENAIRE DE LA CREATION DU CONSEIL GENERAL



CHARLEVILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, SucCR
18, rue de Clèves et rue de l'Arquebuse, 29

1920

RAPPORT

DE L'ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT

Mézières, le 1er juillet 1920.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur la situation des Archives départementales, du 1^{er} juillet 1919 au 30 juin 1920, pour ma trente-quatrième et dernière année d'exercice, dans les Ardennes.

I Local.

La question du local des Archives a été envisagée dans mon rapport particulier du 9 septembre 1919.

A la suite de ce rapport, M. le Ministre de l'Instruction publique (Direction des Archives), dans sa dépêche du 28 octobre 1919, a insisté, auprès de votre prédécesseur, « sur la nécessité de pourvoir les archives d'un local complètement isolé, de façon à réduire au minimum les risques d'incendie, et suffisamment vaste pour leur consistance actuelle et leurs accroissements futurs ».

M. le Ministre a exprimé le désir d'être tenu au courant, le moment venu, des projets étudiés à ce sujet. Il y aura donc lieu de soumettre, à son examen, le projet qui a été demandé à M. l'Architecte du département, pour la session d'août, par une délibération du Conseil général, du 4 mai dernier.

II. Dons, Réintégrations et Récupérations.

Dons. —Plusieurs dons ont été faits aux Archives départementales :

Par M. Lucien Hubert, Sénateur des Ardennes, et Président du Comité central Ardennais de Paris : Bulletin Ardennais (1914-1919), recueil de nouvelles classées par communes, par les soins de M. Eugène Hulot, instituteur honoraire à Flize (3 portefeuilles).

Par M. le Dr Doizy : Un portefeuille contenant les plans parcellaires et un tableau des offres et demandes d'acquisitions de terrains, du Chemin de fer départemental, de Mohon à Signy-l'Abbaye (loi du 18 avril 1904).

Par MM. Gaubert et Wilain, architecte-experts à Mézières : 6 croquis schématiques de l'ancienne abbaye de Bonnefontaine (plan général, façade de l'abbaye, ruines de l'église, tombeau de Nicolas de Rumigny, etc.)

Réintégration. – Les documents suivants, provenant du Tribunal civil de Charleville, ont été réintégrés aux Archives :

Justices : Signy-le-Petit (1579-1692), 2 liasses ; - Villers-le-Tilleul (1676, 1784-1789, 1 liasse ; - justices diverses (XVI-XVIIIe s.) ; 1 liasse ; - gruerie de Signy-le-Petit (XVIIe-XVIIIe s.), 1 liasse.

Notaires : Le Châtelet-sur-Sormonne (1661-1723) ; Charleville (1704-1754) ; Rethel (1580-1584, et 1788), 1 liasse.

Période révolutionnaire : Tribunal du district de Charleville, et justices de paix (1791-an VII), 1 liasse.

Récupérations. – Les papiers du Général Chanzy, récupérés l'an dernier, et déposés provisoirement aux Archives, ont été remis à son gendre, M. le Général Féraud, le 13 septembre 1919.

Le Service de la Restitution, de Wiesbaden, a envoyé par l'intermédiaire de M. de Celles, Séquestre général, et de la Direction des Archives, 3 paquets de documents anciens, ayant appartenu, pour la plupart, à des dépôts d'archives des Ardennes.

M. le Préfet de l'Aube a adressé un registre de décès de Château-Porcien (1791-an VIII), trouvé sur la route, par un militaire des Services automobiles, au moment du repli allemand de 1918 ; ce registre a été renvoyé à M. le Maire de cette commune.

III Versements.

Des versements ont été faits : par M. le Général Commandant le 2^e Corps d'armée et la 2^e Région, 1 dossier relatif au Service de sûreté (3 décembre 1919) ; - par l'Inspection de l'Assistance publique, 58 registres et dossiers (7 janvier 1920).

IV Personnel.

Comme je l'ai fait remarquer dans mon rapport du 9 mars 1920 ; l'opportunité de la nomination des auxiliaires nécessaires pour la réorganisation des Archives, reste toujours subordonnée à la reconstitution matérielle du dépôt (aménagement du bâtiment actuel, ou construction d'un nouveau local).

Bien qu'étant en retraite depuis aujourd'hui, je ferai l'intérim, ainsi qu'il a été convenu, en attendant la désignation de mon successeur.

Je m'empresse de vous remercier du titre d'Archiviste honoraire du département, que vous avez bien voulu me conférer, par votre arrêté de ce jour.

V. Archives

Service. – Les circulaires ministérielles des 8 janvier et 14 février 1920, pour l'évaluation des archives des divers dépôts publics du département, détruites pendant la guerre, ont reçu leur exécution. Des états estimatifs ont été dressés par l'Archiviste ; ils ont été notifiés aux Administrations, Maires et Service intéressés, pour leur servir de base aux déclarations à présenter aux Commissions cantonales des dommages de guerre.

Conformément aux instructions ministérielles du 23 novembre 1919, et à votre lettre du 21 juin 1920, l'Archiviste a été appelé à donner son avis sur le changement de dénomination des communes de Blanzay, Poilcourt et Nouzon.

Indépendamment du service des affaires courantes, M. Marciel, Chef de Bureau, a continué, avec le même zèle que précédemment, le dépouillement des feuilles volantes provenant des liasses déficelées, lors des divers déménagements des Archives départementales, pendant l'occupation allemande.

M. Marciel a commencé, également, le reclassement de la partie intacte de la série R (affaires militaires), dans sa salle primitive. Cette salle, située au rez-de-chaussée, a dû la conservation de la plupart de ses rayons, à ce que les Allemands en avaient fait leur cellier. On y voit, en effet, collées sur le bord des rayons, des étiquettes imprimées portant les noms des crus suivants : Romanée, Clos-du-Roi, Chambertin, Pomard, Nuits, Clos-Vougeot, Corton, Volnay, Musigny, Poujeaux, Saint-Emilion, Château-Léoville-Bartou, Château-Saint-Pierre, Château-Larose, Médoc, Saint-Estèphe, Lagrange, La Lagune, Lestage-Parquer, Rauzan-Ségla, Pape Clément, Château-Haut-Brion, Mouton-Rothschild.

Le concierge Lacause, qui sert, en même temps, de garçon de bureau, nous est fort utile, aussi, pour différentes occupations, à l'intérieur du dépôt.

Impression de l'Inventaire. – L'impression de la fin de la Table du tome III (1^{ère} partie) de l'Inventaire a été terminée par M. Anciaux : feuilles 15 à 20, titre, et couverture.

Archives ardennaises du Palais de Monaco. – S.A.S le Prince Albert 1^{er}, arrière-petit-fils d'Honoré IV, dernier duc de Rethel-Mazarin, possède, à ce titre, dans les archives privées du Palais de Monaco (série T, comté et duché de Rethel), un fonds très important de documents, de la fin du XI^{ème} siècle jusqu'à la Révolution, intéressant plus de 300 localités de notre département.

Lors de ma mission, aux Archives du Palais de Monaco, pendant la guerre, j'ai recueilli, dans cette série T, de nombreuses notes pour un inventaire général des pièces qu'elle renferme, ainsi que des transcriptions de documents depuis l'année 1490, ceux antérieurs à cette date ayant fait l'objet d'une publication spéciale, sous les auspices de S.A.S, par mes confrères MM. Saige, Lacaille et Labande.

En ce qui concerne mes notes d'inventaire, j'ai dû, dans l'incertitude de la durée de mon séjour à Monaco, les prendre à la hâte, et par analyses successives se complétant l'une l'autre. Il me faudra un long travail, et, peut-être, une dernière vérification sur place, pour classer ces milliers de notes, et leur donner une rédaction définitive. Ensuite, il y aura à décider de quelle façon mon Inventaire (qui formera deux ou trois volumes), sera publié. Une entente sera nécessaire.

À ce sujet, avec S.A.S. le Prince Albert 1^{er}, qui a déjà fait entreprendre une Collection d'Inventaire analogues, pour les autres séries des Archives du Palais.

Quant aux Documents que j'ai transcrits, si leur publication (environ sept volumes) était jugée trop onéreuse, il y aurait lieu d'adopter une combinaison pour les utiliser quand même, dans la mesure du possible.

VI Recherches.

Du 1^{er} juillet 1919 au 30 juin 1920, les demandes de recherches et les communications de pièces se sont élevées à 839, dont 1 avec déplacement, aux termes de la circulaire ministérielle du 15 mars 1905.

VII Expéditions, Cartes et Vente de l'Inventaire.

Il a été délivré, gratuitement, 34 certificats militaires. Deux cartes du département, par Mialaret, ont été attribuées au Service des réfugiés et à la 3^{eme} division de la Préfecture.

M. Bouche, libraire à Mézières, successeur de M. René, a vendu un exemplaire du Répertoire de la série M (1 fr. 60, déduction faite de la remise de 20 %). Un autre exemplaire de ce Répertoire lui a été remis, pour remplacer celui vendu, de sorte qu'il a encore, en dépôt, un exemplaire de chacun des tomes I, III (1^{ere} partie), III (2^e partie), IV, V et VI de l'Inventaire, et du Répertoire numérique des séries M et Q.

J'ai à verser, au profit du Département : pour 1914, expéditions de pièces et visas de plans, 27 fr. 50 ; vente de deux Répertoires, 3 fr. 20 ; -- et pour 1920, un Répertoire, 1 fr. 60 ; soit, en tout, 32 fr 30.

VIII Bibliothèque administrative.

Les ouvrages de la Bibliothèque administrative de la Préfecture, retrouvés dans les locaux du Collège de Verviers (Belgique), auxquels j'ai fait allusion dans mon rapport annuel du 7 juillet 1919, nous sont parvenus, le 24 décembre dernier. Ils comprennent des Codes, Dictionnaires, Annuaire, ouvrages administratifs, et des Notices sur la Caisse départementale des Ardennes.

IX. Archives communales.

Suivant les prescriptions de M. le Ministre de l'Instruction publique, deux circulaires, datées du 1^{er} novembre 1919, et du 26 avril 1920, concernant le récolement des archives communales et le versement de ces archives, à faire au dépôt départemental, ont été insérés au Recueil des actes administratifs (n° 24 de 1919, et n° 9 de 1920).

X. Crédits à inscrire au budget.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Préfet, de vouloir bien inscrire, au budget de 1921, les crédits votés pour 1920, avec les améliorations apportées, depuis, par le nouveau statut préfectoral, et avec un crédit supplémentaire, pour le chauffage des bureaux, dans le cas où l'élévation actuelle du prix du charbon viendrait à se maintenir.

L'Archiviste honoraire du Département,

Paul LAURENT